



NOTES – Rencontre annuelle Section Franches-Montagnes ; 21 novembre 2023

10h00 à la fromagerie du Noirmont.

Présents : Selon liste de présence disponible auprès d'AgriJura

Excusé-e-s : Toinette Froidevaux, Julien Boillat, Laetitia Rebetez, Brigitte Favre

Les documents présentés se trouvent sur : <https://www.agrijura.ch/sections-regionales>

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura
4. Infos ECR
5. Infos FRIJ
6. Divers
7. 50 ans d'Agrijura et nouveau bâtiment à Glovelier

1. Introduction par le président de la section

Le président ouvre la rencontre et salue les personnes présentes. Il présente son rapport 2023.

2. Rapport des paysannes

Katia Belser nous donne les informations du groupement des paysannes des Franches-Montagnes.

3. Infos AgriJura

François Monin apporte les salutations d'AgriJura et présente les informations AgriJura (voir sous *Rencontres annuelles 2023 – documents présentés*).

4. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations d'ECR et donne les informations suivantes :

Plan équilibre du canton : 34 millions d'économie par an a effectué au sein du canton. L'agriculture devra réduire ses dépenses à hauteur de 900'000.-, répartis en 3 domaines :

- 300'000.- au niveau des améliorations structurelles (priorisation des moyens) Risque de baisse des subventions fédérales avec le cofinancement
- 300'000.- au niveau de la FRI
- 300'000.- au soutien à l'élevage (détails sur *Rencontres annuelles 2023 – documents présentés*).

Remaniements parcellaires : le Gouvernement prévoit de lancer tous les remaniements parcellaires non effectués jusqu'à présent d'ici 2030. De grands projets seront lancés, parmi les plus grands de Suisse (Haute-Ajoie, Baroche).

Politique agricole fédérale : les derniers acomptes de paiements directs sont envoyés ces temps. Plusieurs réductions ont dû être opérées à cause de la non-conformité avec le programme « mise au pâturage ». Il faut veiller à se désinscrire du programme si on ne répond pas aux critères demandés.

Fusion réseaux et CQP : prévu dès 2027. Le plafonnement prévu des contributions risque de faire perdre 1 million Frs de contribution au canton du Jura. Une consultation est prévue en début 2024



(décision fin 2024, projets par les cantons 2025, validation en été 2026 et entrée en vigueur début 2027).

Budget 2024 : la QI sera réduite, ce qui équivaut à 1,3 million frs de moins pour le canton. Possibilité de changer de place les parcelles et même de les supprimer (QI et réseau, en collaboration avec le mandataire du réseau).

Pendillards : obligatoire dès le 1^{er} janvier. 80 demandes pour 400 parcelles annoncées aux dérogations actuellement.

Interventions :

Le climat se réchauffe et la saison commence plus tôt mais les dates de fauches SBP ne sont pas adaptées. Que faire ?

Réponse de Jean-Paul Lachat (JPL) : il faudrait que le canton ait une marge de manœuvre. Il faut amener cette question via les interventions politiques au niveau fédéral.

Réponse de François Monin : ce cas est remonté souvent lors de consultation. On espère pouvoir changer quelques choses lors de la fusion CQP et Réseau.

Désinscription mise au pâturage, est-ce possible de s'inscrire tardivement à la SRPA ?

JPL : encore possible cette année.

Autorisation de fauche des pâturages d'estivage ?

JPL : le canton n'intervient pas. Une base légale fédérale interdit la fauche (exportée). Pas de marge de manœuvre pour le canton. Il faut une démarche de la région (section).

5. Infos FRI

Olivier Boillat apporte les salutations de la FRI et donne les informations de la FRI (détail sous documents présentés).

6. Divers

Interventions :

Les agris ont reçu un courrier de la commune de Noirmont, avec pleins de questions concernant la construction d'un biogaz dans la commune. Quels sont les avantages du projet ?

FM : un contrat de prise en charge des engrais de ferme peut compter dans la question des grandeurs de fosses et places à fumier.

Au niveau de l'impact climatique, si on est dans un rayon de 5-10 km, on est positif dans la balance des GES.

PA 2030 : crainte concernant cette réforme. Comment peut-on influencer cette PA ?

FM : les cantons et les organisations professionnelles sont intégrées dans les premières discussions. Nous souhaitons une grande réforme pour simplifier.

JPL : divergences entre organisations professionnelles, les cantons et l'Ofag. Une formule serait la fusion de différentes mesures. Il faut que les agriculteurs disent ce dont ils ont envie.

Nicolas Pape apporte les salutations du comité d'AgriJura. Il revient sur le sondage de l'USP et son importance.



7. 50 ans et projet de bâtiment à Glovelier

Marc Kury présente les différents projets pour marquer les 50 ans d'AgriJura. François Monin présente le projet de bâtiment prévu à Glovelier.

Interventions :

Les paysannes demandent pourquoi elles n'ont pas été contactées pour le projet de bâtiment ?

FM : possibilité encore de modifier, augmenter les bureaux. Éventuellement de prendre l'ensemble de l'étage pour l'APJ. La présidente de l'APJ fait partie du comité d'AgriJura.

Pourquoi ne pas intégrer la SA de construction ?

FM : énorme projet à 15 millions, trop de risques financiers pour AgriJura.

NP : le but et la volonté est d'être propriétaire de nos locaux et non d'investir dans une SA.

Prise de note, Marc Kury